

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Bilan provisoire des concours 2011

Après avoir consulté le bilan statistique des candidatures et des admissibilités aux concours 2011 (la phase des jurys d'admission est en cours), la CPCN note que le nombre de candidatures reste très élevé, de plusieurs centaines pour certains concours. Elle renouvelle donc sa demande qu'une procédure de sélection sur dossier permette aux jurys d'admissibilité de réduire dès la prochaine campagne de recrutement le nombre des auditions quand cela leur semble pertinent.

La CPCN constate également le fort taux de pression (nb de candidats/ nb de postes) pour les concours à profil indifférencié : celui-ci atteint souvent plusieurs dizaines dans le cas des postes de chargé de recherche, y compris pour certaines CID. La pression paraît notablement plus faible sur les postes « affichés » ou « coloriés », notamment à l'interdisciplinaire. A ce stade du concours, les doutes déjà exprimés par la CPCN au sujet de cette dernière modalité ne sont donc pas dissipés.

Le recrutement aux interfaces est une affaire délicate, qui demande un dialogue en amont entre les instituts et les sections ou CID. Celles-ci peuvent par exemple rendre les intitulés des affichages plus compréhensibles par le vivier de candidats qui est visé, et vérifier s'il existe. De ce point de vue, les CID demandent à rencontrer chaque année les DAS des divers instituts dont relève leur communauté. Lorsque l'interface concerne seulement deux instituts, la CPCN préconise l'identification de sections « charnières » et la mise en place d'un dialogue périodique inter- instituts aux travers de DAS désignés et connus.

Motion adoptée le 27 mai 2011

26 votants

Vote : 26 pour, 0 abstention, 0 contre

M. Etienne BUSTARRET
Président de la CPCN